



En rural, des démunis frappent à la porte du Secours Catholique



Fête de Noël au Secours Catholique de Bray-sur-Seine, Frère François est en rouge.

Bray-sur-Seine : Un bourg de 2500 à 3000 habitants en Seine-et-Marne, mais à la frontière entre Bourgogne et Ile-de-France et... presque en Champagne ! La commune se remet lentement de la fermeture de sa sucrerie voilà bientôt 20 ans. Un pont sur la Seine est très emprunté par des poids lourds. Le vieux centre est truffé de logements mal commodes et insalubres et des HLM vieillissent déjà. La ville vient de mettre en place un permis de louer. Beaucoup ont un revenu dit pudiquement **modeste**. La gare est à 10 km et Paris à une heure de là.

Le Secours Catholique vient de renaître à la suite de l'ouverture, voici quelques années, d'un centre d'hébergement pour migrants. Des demandeurs d'asile, souvent jeunes, s'y succèdent et un besoin, en accompagnement et en alphabétisation, s'est alors manifesté. Ils sont actuellement très peu nombreux. Par contre, vient d'ouvrir un Centre Provisoire d'Hébergement, CPH où sont reçues, pour une durée maximum de 18 mois, des familles étrangères régularisées, dans le but de les initier à la société française où elles vont vivre désormais. Ce centre a repris et

développé tout ce qui était accompagnement et alphabétisation : toutes ces tâches y sont assurées par des professionnels. Nous n'avons donc pas de contacts suivis avec ces personnes et je n'ai repris, pour ce témoignage, que les dossiers concernant les habitants du cru.

J'assure, avec d'autres bénévoles, l'accueil une matinée par semaine. Les demandeurs ne sont pas légion ; souvent ils passent simplement bavarder autour d'un café. En un an, une soixantaine de personnes ont sollicité une aide, essentiellement des adultes de 20 à 70 ans. Tous âges confondus, les femmes seules, dont 9 avec des enfants, forment la catégorie la plus nombreuse (31 personnes) ; suivent les hommes seuls (15) dont deux avec enfants, puis les couples (13), mais seuls quatre sont mariés ou pacsés. Beaucoup d'entre eux sont malades, handicapés, plus ou moins invalides ; 8 sont déclarés "inaptes au travail".

Même s'ils ont tous un logement (il n'y a qu'un SDF), tous sont dans une situation fragile et d'abord pour leurs ressources :

Intérim, travail à temps (très) partiel, fin de chômage ASS, Allocation de Solidarité Spécifique, ou chômage non indemnisé, RSA, auto-entreprise, petites allocations, petites retraites (moins de 1.000 € par mois). En calculant bien, en n'étant pas exigeant, on arrive à vivre. Mais c'est difficile :

- *J'ai 68 ans et je touche 661 € de retraite. J'ai une maison insalubre. Comme je suis propriétaire, je passe à côté des aides. Je cherche à la vendre mais personne n'en veut.*
- *Je suis divorcée et ne touche que le chômage (800 €). Je suis en rouge à la banque, je n'ai pas pu payer la taxe d'habitation (517 €) et j'ai aussi du retard à l'EDF.*

La plongée menace au moindre accroc

♦ **Dans les allocations :** L'assistante sociale a bien fait son travail, mais comment faire avant que le dossier ne soit complet et instruit et qu'un premier versement n'ait eu lieu ? Il y a aussi les retards, les imprévus, les baisses parce que la situation a changé, les remboursements de trop perçu...

- *Mon aîné vient d'entrer en apprentissage. Manque sur son dossier à la CAF le cachet de la Chambre des Métiers. En attendant, les allocations familiales sont bloquées.*
- *J'ai acheté sur le marché un sommier et un matelas affichés à 120 €. A la livraison, on m'en a réclamé 590 ! Qu'est-ce que je vais faire ?*

♦ Dans le logement :

- *Nous louons un vieux logement. Il y a une fuite d'eau. La mairie a mis le propriétaire en demeure de faire les travaux mais ça traîne et qui va payer la facture d'eau ?*
- *Nous avons une fuite d'électricité. Le propriétaire refuse les travaux, il cherche à vendre. Nous avons contacté un artisan qui, devant la vieillesse de l'installation, a refusé d'entreprendre quoi que ce soit !*

♦ Dans la famille :

- *Yolande est complètement perdue par le départ de son copain qui l'a laissée du jour au lendemain, et sans ressources. Elle ne sait que faire et n'a même pas été voir l'assistante sociale. Elle touchera sans doute le RSA. Mais en attendant ?*
- *Avec mes 4 enfants, j'ai quitté mon mari violent. Je suis en instance de divorce et nous n'avons que les allocations familiales.*
- *Je suis battue par mon grand fils. Il me vole.*
- *C'est ma sœur qui touche ma pension d'invalidité, mais elle ne me donne presque rien (Cet homme de 50 ans ne sait pas lire).*

Quelques personnes ayant un emploi se retrouvent embourbées sous les dettes et prises dans une spirale infernale. Mauvaise gestion, imprévoyance, dépenses inconsidérées mais surtout passé difficile qui continue de peser et qu'on peine à apurer :

- *Je travaille comme tailleur de pierre (1.500 € par mois). Nous sommes en accession à la propriété (455 € par mois). Nous avons un dossier de surendettement, mais nous avons dû changer la voiture ; on se chauffe au minimum et nous ne pouvons payer 1.300 € d'eau.*
- *Je suis auto entrepreneur. Je n'ai pas pu payer une amende pour excès de vitesse (450 €). Elle a été majorée, puis je suis passé en correctionnelle et elle a été multipliée par quatre. J'ai un trop perçu à rembourser à la CAF et un si gros retard pour l'eau qu'on vient de nous fermer le compteur.*
- *Je travaille à l'hôpital, je vis seule avec mes quatre enfants. J'ai un dossier de surendettement mais je suis très en retard à l'EDF et j'aurai bientôt la voiture à changer.*
- *Nous venons d'acheter une petite maison pas très chère, mais elle n'est pas isolée et le chauffage électrique dépasse nos moyens maintenant que mon ami est au chômage. On a pensé à un insert mais il n'y a pas de cheminée.*



Pauvretés et richesses en rural

- ▶ **Trois remarques pour finir :**
Toutes ces personnes vivent au jour le jour, dans l'aléatoire, sans sécurité, ni stabilité, ni projet tant sur le plan financier que sur le plan affectif. Le lien le plus fort et le plus durable est celui qui lie la mère (plus rarement le père) à ses enfants. Les couples existent mais n'ont pas vocation à durer. A vivre ainsi dans le fluctuant, le menaçant, l'instable, comment et sur quoi fonder un projet, une entreprise et même une famille ? N'est-il pas essentiel, dans une vie, de bâtir ?

Les aides sociales sont un droit et les demander quand on est dans le besoin n'a rien d'humiliant. Elles sont utiles et précieuses, indispensables pour compenser une injustice, un handicap ou assurer un passage. Elles ne sont pas cependant sans engendrer, à la longue, des effets pervers, une sorte de clientélisme :

recevant une allocation étroite mais régulière, ne finit-on pas par s'en contenter et par s'accoutumer à vivoter dans l'assistance ?

Le Secours Catholique réserve les aides directes aux cas d'urgence. Il se bat prioritairement pour que tout le monde ait un accès digne à l'alimentation et pour faire de celle-ci un moyen d'insertion sociale. Avec des personnes démunies et en faisant une large part à la convivialité, s'organisent ici et là des glanages de pommes de terre, d'oignons, de fruits ; des épiceries solidaires et coopératives ou des groupements d'achats ouverts à tous, mais avec des prix différents ; ou encore, comme chez nous à Bray, un jardin et un petit poulailler. A chacun d'y trouver sa place, selon sa compétence et son talent.

Frère François MARCHAL

Prieuré de Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne)
